DOSSIER D'INSCRIPTION
RENTREE DE SEPTEMBRE 2023

INSTITUTS DE FORMATION AIDES-SOIGNANTS
DU C.H.R. METZ-THIONVILLE ET DU C.H. DE BRIEY

INSTITUTS DE FORMATION AIDES-SOIGNANTS
METZ

Site	☑ **I.F.A.S.** **METZ**
Dossier à renvoyer par voie postale	C.H.R. METZ-THIONVILLE I.F.A.S. 1 allée du château-BAL n°83 CS 45001 57085 METZ CEDEX 03
Téléphone	03.87.55.38.99
Courriel	sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
Etablissement support	C.H.R. METZ-THIONVILLE
Directeur	Marc FIORETTI
Adjoint à la Direction	Céline DUBOIS
Secrétaire référente	Isabelle MARCHAL

ATTENTION : places ouvertes pour la rentrée du 28 août 2023 :

- **40 places financées Région Grand Est**
- **10 places non financées : financement OPCO, employeur, autofinancement, …**

MERCI DE NE PAS IMPRIMER CE DOSSIER EN RECTO VERSO. Certains documents seront transmis dans d'autres services.

Soyez vigilants quant aux pièces à nous joindre à votre dossier d'inscription : un dossier incomplet ne pourra être traité.

PIECES A FOURNIR EN COMPLEMENT DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION

A envoyer au plus tard le 20 juillet 2023 par courrier ou venir le déposer les 17 ou 18 juillet entre 9h et 16h au secrétariat IFAS 3ème étage

Fiche de situation administrative (Annexe 1)

☐ Un chèque de 100€, sous réserve de modification, **établi à l'ordre du Centre des Finances Publiques correspondant aux droits annuels d'inscriptions**

☐ 2 copies recto/verso de la carte d'identité ou du titre de séjour en cours de validité

☐ 1 RIB **au nom de l'apprenant** (l'adresse postale doit y figurer)

☐ Attestation d'assurance Responsabilité Civile **et Professionnelle** (voir « Informations générales » page 5)

☐ Copie du diplôme ou relevé de notes du **Baccalauréat** (ou équivalent) – à nous transmettre dès réception

☐ Le dossier Apprenant fiche de renseignements Région GRAND-EST (Annexe 2) (joindre les pièces justificatives demandées.) Dossier à rendre au plus tard le jour de la rentrée

☐ Curriculum Vitae à jour

☐ 2 certificats de scolarité 2021/2022 ou 2022/2023 (si concerné)

☐ Certificat médical dûment établi et signé par un Médecin Agréé ARS (Annexe 3) (liste des médecins agréés ARS consultable sur https://www.grand-est.ars.sante.fr/annuaires-des-professionnels-et-etablissements)

☐ Les informations sur le suivi médical et attestation médicale de vaccinations (Annexe 4). (peut être renseigné par votre médecin traitant ou le médecin agréé ARS)

☐ **Si prise en charge de l'employeur**, attestation employeur

☐ Adresse mail valide Yahoo.com – **obligatoire** sous le format : prenom.nomdenaissance@yahoo.com (possibilité de rajouter **un** chiffre après le nom si adresse existante) **-> consultez votre boîte mail régulièrement après création, ainsi que vos courriers indésirables)**

.... @yahoo.com

INFORMATIONS GENERALES

CAPACITE D'ACCUEIL

Les places ouvertes pour la rentrée de septembre 2023 sont :

- de 50 places pour l'I.F.A.S. METZ site du Saulcy ;

Le nombre de places au sein de chaque Instituts de Formation ne peut excéder cette capacité d'accueil.

FRAIS D'INSCRIPTION

- Les droits d'inscription s'élèvent à 100 € : chèque à fournir établi à l'ordre du Centre des Finances Publiques correspondant aux droits annuels d'inscriptions

BOURSES REGIONALES (voir Annexe 5)

La Région attribue des bourses régionales d'étude sur critères sociaux pour les apprenants en formations sanitaires et sociales. La transmission et le traitement des demandes se fait en mode dématérialisé. Vous pouvez déposer votre demande de bourse sur le site de la Région Grand Est : https://boursesanitaireetsociale.grandest.fr **Vous aurez un mois à compter de la date de la rentrée pour déposer votre demande.**

Points particuliers :

La demande doit être faite au nom de l'apprenant

- La production des RIB des apprenants doit dater de moins de 2 mois
- Si l'apprenant est demandeur d'emploi la veille de l'entrée en formation, le signaler impérativement au secrétariat de l'IFAS (voir fenêtre « situation à la veille de l'entrée en formation »
- L'avis d'imposition à produire est celui de l'année 2022 sur les revenus 2021.
- Le certificat de scolarité des frères et sœurs en enseignement supérieur est celui de la rentrée 2022/2023 ou 2023/2024.
- Le secrétariat de l'IFAS validera les demandes dès l'entrée en formation. Les demandes de bourse sont validées ensuite par une commission qui se réunie au moins une fois par mois.
- **ATTENTION : si vous êtes susceptible de percevoir une bourse auprès du CEDIES au Luxembourg, vous avez l'obligation de déposer une demande de bourse auprès de la Région afin d'obtenir un courrier de notification officiel à transmettre au CEDIES.**
- Pour toutes questions, veuillez contacter la Région GRAND-EST par mail : boursesanitairesetsociale@grandest.fr ou par téléphone au 03.87.54.32.01.

CONTRAT D'ALLOCATION D'ETUDES

Information page 29

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ET PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de vos études, vous êtes amenés à réaliser des stages dans des établissements de santé publics ou privés. Les responsabilités auxquelles vous êtes exposés du fait de la réalisation ou de votre participation à des actes lors des stages, sont les mêmes que celles auxquelles sont exposés les professionnels de santé diplômés et en fonction. C'est pourquoi vous devez être couvert par l'assurance Responsabilité Civile **Professionnelle. ATTENTION : vous devez transmettre une attestation concernant l'année 2023/2024.**

➔ **Mutuelles gratuites pour les élèves aides-soignants :**

- **MACSF**
- **Groupe Pasteur Mutuelle**
- **La Médicale de France**

Ces assurances sont gratuites, faites votre dossier en ligne et imprimez l'attestation que vous transmettrez au secrétariat.

DOSSIER MEDICAL (Dossier à rendre au plus tard le premier jour de la rentrée)

- **VACCINATION COVID-19 et Grippe** : Vaccination recommandée mais non obligatoire
- **CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE (voir Annexe 3) :** selon l'Article 54 de l'Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux, l'apprenant devra transmettre au secrétariat, au plus tard le premier jour de la rentrée, un certificat d'aptitude physique et psychologique à l'exercice de la profession établi par un médecin agréé ARS. (liste des médecins agréés ARS consultable sur https://www.grand-est.ars.sante.fr/annuaires-des-professionnels-et-etablissements)
- **INFORMATIONS SUIVI MEDICAL (voir Annexe 4) :** l'apprenant devra transmettre au secrétariat, au plus tard le premier jour de la rentrée, les informations de suivi médical (attestation médicale de vaccinations obligatoires pour l'entrée en formation, la photocopie lisible du carnet de vaccinations à jour (annotez votre nom et prénom), un dosage des anticorps anti-Hbs). Ce dossier permettra d'établir un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur nécessaire pour le départ en stage.

INFORMATIONS IMPORTANTES

La **rentrée aura lieu le lundi 28 août 2023 à 9h00** dans les locaux de l'IFAS.
Il n'y aura pas de pré-rentrée.
Consultez quotidiennement votre boite mail Yahoo afin d'avoir les dernières informations.
Une carte d'accès au restaurant universitaire sera délivrée au mieux le jour de la rentrée.
Le secrétariat sera fermé du 22 juillet au 16 aout inclus

Numéro INE : inscrire votre numéro INE dans la case prévue à cet effet à **l'annexe 1**
Le N° INE est un Identifiant National Etudiant unique. Vous trouverez ce N° **sur le relevé de notes du BACCALAUREAT FRANÇAIS, BACCALAUREAT etc**. Il est appelé également N° BEA. **(10 caractères+1clé, par ex : 1234567890G)**

Pour les apprenants qui n'ont pas d'INE, il faut qu'ils créent un dossier « MSE » (mes services étudiant) sur https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/

Ce numéro est indispensable dans le cadre de votre formation.

Annexe 1
Fiche de situation administrative

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage
Pour : CESU - IFAP - IFAS - IFIP – IFSI

IDENTITE DE L'APPRENANT

Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

NOM (naissance) : .....

NOM (marital) : .....

Prénom(s): .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Pays de naissance : .....Code postal naissance : .....

Nationalité : .....

Adresse postale : .....

Complément d'adresse (bâtiment, étage, …) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone portable (étudiant) : .....

E-mail (étudiant) : .....

N° Sécurité Sociale : .....
(noter impérativement votre numéro de sécurité sociale, pas celui de vos parents ni de votre conjoint)

Personne à contacter en cas d'urgence : .....
.....
(préciser impérativement le NOM Prénom, téléphone et lien de parenté avec l'étudiant)

Situation familiale : .....
(préciser Marié(e) ou Divorcé(e) ou Célibataire ou Pacsé(e) ou Veuf(ve) ou Concubinage)

Nombre d'enfants à charge : .....
(préciser la date de naissance)

Permis de conduire : ☐ Oui ☐ Non

Moyen de locomotion : .....

N° INE : ..... (voir p 5 « informations importantes »)

SITUATION DE HANDICAP (si vous êtes concerné(e))

Présentez-vous une situation de handicap ? ☐ Oui ☐ Non

Reconnaissance travailleur handicapé : ☐ Oui ☐ Non

Besoins aménagement scolaire et/ou pédagogique : .....

Si oui, le ou lesquels ? : .....

Joindre la notification RQTH en cas de situation de handicap déclaré.

Annexe 1
Fiche de situation administrative

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage
Pour : CESU - IFAP - IFAS - IFIP – IFSI

SITUATION AVANT L'ENTREE EN FORMATION

○ Apprenant en poursuite d'étude (si vous êtes concerné(e))

Si vous avez – de 26 ans et un certificat de scolarité de l'année 2021/2022 ou 2022/2023, vous êtes dans cette situation

Agé de moins de 26 ans : ☐ Oui ☐ Non

Diplômes obtenus (préciser l'année et la spécialité) :

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

Avez-vous un certificat de scolarité de l'année 2021/2022 ou 2022/2023 ? :
☐ Oui (les joindre au dossier d'inscription en 2 exemplaires) ☐ Non

○ Vie professionnelle (si vous êtes concerné(e))

Salarié(e) : ☐ Oui ☐ Non

Si oui :

Emploi actuel : .....

Nom et adresse de l'employeur : .....

.....

Depuis le : .....

☐ CDD ☐ CDI ☐ Titulaire F. P. ☐ Intérim ☐ Contrat étudiant

Autre : .....

Temps de travail : ☐ Temps complet ☐ Temps partiel

Si temps partiel, nombre d'heures par semaine : .....

Si non :

Rupture de contrat :

☐ Démission, préciser la date : .....

☐ Licenciement (préciser la date et fournir justificatif) : .....

☐ Rupture conventionnelle (préciser la date et fournir justificatif) : .....

☐ Autre (précisez) : .....

Annexe 1
Fiche de situation administrative

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage
Pour : CESU - IFAP - IFAS - IFIP – IFSI

PÔLE EMPLOI (si vous êtes concerné(e))

Inscrit Pôle Emploi : ☐ Oui (depuis le : .....) ☐ Non

Numéro Identifiant Pôle Emploi : .....

Bénéficiez-vous d'indemnités ? : ☐ Oui ☐ Non

Joindre une attestation au dossier d'inscription

FINANCEMENT (si vous êtes concerné(e))

Ferez-vous une demande de Congé Professionnel de Formation (CPF) ? :
☐ Oui ☐ Non

Votre formation sera-t-elle prise en charge par un organisme payeur ? :
☐ Oui (lequel ? : .....) ☐ Non

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), ...

atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans ce dossier.

Fait à ..... le .....

Signature :

PERFORMANCE EMPLOI

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

DOSSIER APPRENANT
SECTEUR SANITAIRE

Les informations figurant dans le présent dossier sont destinées à la Région Grand Est et sont à renseigner par l'ensemble des apprenants admis en formation à la rentrée 2022/2023.

La Région participe au financement du fonctionnement des instituts de formations sanitaires en fonction des places agréées.

Ne bénéficient de la gratuité de leurs frais de formation que les apprenants qui remplissent les conditions d'éligibilité fixées par la Région.

Ces conditions sont rappelées dans les fiches récapitulatives "Conditions générales de prise en charge des formations sanitaires et sociales" qui sont téléchargeables sur le site institutionnel de la Région Grand Est via le lien suivant :

http://www.grandest.fr/actions/formations-sanitaires-sociales/

****

Le dossier APPRENANT comporte 3 fiches à renseigner selon le code couleur suivant :

Renseignements à remplir par l'apprenant

Renseignements à remplir par l'institut

Renseignements à remplir par Pôle Emploi

Fiche 1 *Fiche de renseignements - Situation de l'apprenant : à remplir par tout apprenant*
Fiche 2 *Attestation sur l'honneur : à remplir par tout apprenant*
Fiche 3 *Attestation de Pole Emploi : à remplir par tout apprenant ayant le profil de demandeur d'emploi*

****

Ces documents <u>sont à remettre à l'institut de formation</u>, dûment complétés et accompagnés de l'ensemble des justificatifs demandés, impérativement avant le démarrage de la formation.

Tout dossier mal renseigné ou incomplet sera rejeté par l'Institut ; et de ce fait, les frais de formation resteront à la charge de l'apprenant.

Toute fausse déclaration est passible de peines et d'amendes prévues par les articles 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal.

Les données personnelles recueillies sont exclusivement collectées pour un usage interne à la Région et sont destinées à la vérification du respect des critères d'éligibilité de la prise en charge du coût des formations.
Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les apprenants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.
Pour l'exercer, ils s'adressent à : REGION GRAND EST - 1 place Adrien Zeller - BP 91006 - 67070 STRASBOURG Cedex -
Tél : 03 88 15 68 67 – infolib@grandest.fr

PERFORMANCE EMPLOI

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Fiche 1

FICHE DE RENSEIGNEMENTS - SITUATION DE L'APPRENANT

IDENTITE DE L'APPRENANT

Civilité :

Nom patronymique : Nom d'usage (marital) :

Prénoms :

Adresse postale :

CP : Ville :

Etat civil : (cochez la case correspondant à votre situation)

- ☐ Célibataire
- ☐ Marié(e)/Pacsé(e)
- ☐ Vie maritale
- ☐ Veuf(ve)
- ☐ Divorcé(e)

Date de naissance :

Téléphone :

Personne reconnue travailleur handicapé (O/N) ?

Adresse électronique :

Statut avant l'entrée en formation : (cochez la case correspondant à votre situation)

- ☐ Etudiant(e) en poursuite d'études
- ☐ Demandeur d'emploi
- ☐ Salarié(e)
- ☐ Autres .....

Frais de formation pris en charge par : (cochez la case correspondant à votre situation)

- ☐ Région Grand Est
- ☐ Région Grand Est (dérogatoire)
- ☐ A titre personnel
- ☐ OPCO ...
- ☐ Employeur
- ☐ Autres (par exemple CPF/DIF) : .....

Coordonnées de l'organisme finançant les frais de formation :
(sauf si REGION GRAND EST)

Rémunération et autres aides dont je bénéficie ou suis susceptible de bénéficier durant la formation : (cochez la case correspondant à votre situation)

- ☐ Bourse de la Région
- ☐ Indemnités de chômage (ARE, ASS, RFF, ASR,...)
- ☐ Minima sociaux et autres allocations (RSA,...)
- ☐ Promotion professionnelle hospitalière
- ☐ Plan de formation de l'employeur
- ☐ Transition Pro (ex CIF)
- ☐ Contrat en alternance (apprentissage, contrat professionnalisation)
- ☐ Allocations d'études
- ☐ Autres types d'aides publiques (LADOM...)
- ☐ Aucune aide financière
- ☐ Autre(s) prise(s) en charge

Coordonnées de l'organisme finançant ou sollicité pour financer la rémunération et/ou d'autres aides (sauf si REGION GRAND EST) :

SITUATION DE L'APPRENANT AVANT L'ENTREE EN FORMATION

Pièces à produire à l'institut quel que soit le profil de l'apprenant :

- **curriculum vitae actualisé récapitulant les antécédents professionnels depuis la sortie du système scolaire**
- **copie du dernier diplôme**

PARCOURS SCOLAIRES

Dernier diplôme obtenu (niveau le plus élevé) :

Année d'obtention	Intitulé du diplôme	Spécialité/discipline/série

Date de sortie de formation initiale (études) :

Année scolaire	Cursus de formation	Etablissement

ANTECEDENTS PROFESSIONNELS

Dernier emploi exercé avant l'entrée en formation (employeur principal en cas de cumul d'activités) :

Date d'embauche	Employeur et lieu de travail	Emploi occupé	Type de contrat	Temps de travail	Motif de fin ou de rupture de contrat	Date de fin ou de rupture de contrat

Situation au regard des derniers emplois occupés durant la période de référence :
- pour AS-AP : 6 mois avant l'entrée en formation de l'année de réussite à la sélection et le démarrage effectif de la formation
- pour AMBULANCIER : entre la date de clôture des inscriptions aux épreuves de sélection et le démarrage de la formation
- pour les niveaux post-bac quelles que soient les modalités de sélection : entre le 6 **avril 2023** et le démarrage effectif de la formation

soit : du : au :

Date d'embauche	Employeur et lieu de travail	Emploi occupé	Type de contrat	Temps de travail	Motif de fin ou de rupture de contrat	Date de fin ou de rupture de contrat

Toute fausse déclaration est passible de peines et d'amendes prévues par les articles 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal.

Je certifie exact les renseignements fournis.

Fait à : **Le :**

Signature de l'apprenant ou du responsable légal

Fiche 2

PERFORMANCE EMPLOI

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Fiche 2

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) : _____ **déclare avoir pris connaissance :**

- du coût de la formation :

Tarif applicable par année ou par session de formation :	6 200 €
Autres frais à charge de l'apprenant :	100 €

- des conditions de prise en charge fixées par la Région Grand Est (voir fiches synthétiques relatives aux conditions générales et aux conditions spécifiques de prise en charge des formations sanitaires)

- et j'atteste :

☐ remplir les conditions pour bénéficier d'une prise en charge régionale en tant que :

- ☐ Jeune de -26 ans en poursuite d'études
- ☐ Demandeur d'emploi non démissionnaire durant la période de référence :
  - pour AS-AP : 6 mois avant l'entrée en formation de l'année de réussite aux épreuves de sélection et le démarrage effectif de la formation
  - pour AMBULANCIER : entre la date de clôture des inscriptions aux concours ou épreuves de sélection et le démarrage de la formation
  - pour les niveaux post-bac quelles que soient les modalités de sélection : entre le **7 avril 2022** et le démarrage effectif de la formation
- ☐ Salarié(e) bénéficiant d'un financement à titre dérogatoire
- ☐ Salarié(e) en situation précaire dont le contrat de travail est inférieur à 18 heures par semaine ou 78 heures par mois dans les 9 mois avant l'entrée en formation
- ☐ Salarié(e) en tant que Vendeur à Domicile Indépendant (VDI) ou auto-entrepreneur dont le salaire moyen dans les 6 mois avant l'entrée en formation n'excéde pas 610 € par mois

☐ financer la formation à titre personnel selon les modalités de règlement définies par l'institut de formation, étant donné que je ne remplis pas les conditions d'éligibilité fixées par la Région

☐ bénéficier d'une prise en charge par le biais d'un dispositif de formation professionnelle continue (Transition Pro, CFP, plan de formation employeur...)

- ☐ intégrale
- ☐ partielle et m'engage à financer le reste à charge à titre personnel

Coordonnées du financeur : _____

Je m'engage à :

- signaler au plus tôt tout changement de situation qui serait susceptible de remettre en cause ou d'impacter le financement de la Région Grand Est ;
- m'acquitter des frais à titre personnel en cas d'omission ou d'erreur dans la présente déclaration, de non production des pièces demandées par l'institut de formation ou par la Région dans un délai de 15 jours ;
- remettre toute pièce demandée par la Région en cas de contrôle ;
- être assidu durant toute la formation et respecter le règlement intérieur de l'institut de formation.

Toute fausse déclaration est passible de peines et d'amendes prévues par les articles 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal.

Je certifie exact les renseignements fournis.

Fait à : **Le :**

Signature de l'apprenant ou du responsable légal

Fiche 3

ATTESTATION POLE EMPLOI

FORMATIONS SANITAIRES

Document à renseigner pour toutes les personnes inscrites comme demandeur d'emploi

IDENTITE DE L'APPRENANT

Nom de naissance et/ou nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance :

PROJET DE FORMATION

Etablissement de formation : CHR METZ THIONVILLE

Formation suivie : Aide Soignante

Lieu de formation : Metz

Année scolaire ou universitaire : 2023/2024

Année de réussite aux sélections : 2023

Date de la rentrée : 28/08/2023

Période de référence : du : 28 février 2023 28 août 2023

ANTECEDENTS PROFESSIONNELS

Situation au regard des derniers emplois occupés durant la période de référence :

- pour AS-AP : 6 mois avant l'entrée en formation de l'année de réussite à la sélection et le démarrage effectif de la formation
- pour AMBULANCIER : entre la date de clôture des inscriptions aux épreuves de sélection et le démarrage de la formation
- pour les niveaux post-bac quelles que soient les modalités de sélection : entre le **6 avril 2023** et le démarrage effectif de la formation

soit : du : 28 février 2023 au : 28 août 2023

Date d'embauche	Employeur	Lieu de travail	Emploi occupé	Type de contrat	Temps de travail	Motif de fin ou de rupture de contrat	Date de fin ou de rupture de contrat

INSCRIPTION A POLE EMPLOI

N° d'identifiant Pôle Emploi :

Agence d'inscription Pôle Emploi référente :

Suivi assuré par une Mission Locale ou un PAIO (O/N) ?

Dans l'affirmative, quelle structure ?

Date de dernière inscription ou réactualisation en tant que demandeur d'emploi :

Si vous percevez une allocation de Pôle Emploi, depuis quand ?

Le changement de situation lié à l'entrée en formation doit être signalé à Pôle Emploi dans le mois qui précède la rentrée.

Je soussigné(e) :

- **atteste remplir les critères d'éligibilité fixés par la Région Grand Est - tels que rappelés dans les fiches récapitulatives "Conditions générales et conditions spécifiques de prise en charge des formations sanitaires",**
- **déclare avoir cessé toute activité professionnelle salariée ou non salariée et ne plus être lié contractuellement à un employeur (sauf en cas d'activité réduite si la quotité de travail n'excède pas 18h/semaine ou 78h/mois dans les 9 mois avant l'entrée en formation ,**
- **et ne pas être placé(e) soit en disponibilité de la fonction publique, soit en congé (congé de formation, congé sabbatique, congé parental…) .**

J'autorise Pôle Emploi à transmettre les informations ci-après à la Région.

Toute fausse déclaration est passible de peines et d'amendes prévues par les articles 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal.

Fait à : **Le :**

Signature de l'apprenant ou du responsable légal

PARTIE A RENSEIGNER PAR POLE EMPLOI

Attestation à remplir dans le mois précédent l'entrée en formation

Pôle Emploi atteste que :

- l'apprenant est inscrit en tant que demandeur d'emploi :

depuis le :

est inscrit en catégorie :

depuis le :

dernier jour d'actualisation :

justifie d'une activité déclarée à cette date (O/N) :

- l'apprenant justifie du statut suivant, au cours de la période de référence (voir dates précises au verso) :

☐ non démissionnaire

☐ démissionnaire pour motifs légitimes reconnus **exclusivement** par la Région Grand Est soit : rupture d'un contrat aidé, emploi avenir ou service civique… - pour cause de non paiement des salaires - pour suivre le conjoint suite à mutation ou mariage - pour suivre son enfant handicapé admis dans une sutructure d'accueil - pour cause de violences conjugales - pour cause d'actes délictueux dans le cadre du contrat de travail

☐ autre motif de rupture *

*Motif de fin ou de rupture de contrat - choisir parmi les options suivantes : Convention de Reclassement Personnalisé (CRP), démission, démission contrat 18 h/semaine au maximum, licenciement, rupture conventionnelle/amiable, fin de contrat, non renouvellement de CDD, dispositif démission-reconversion

Date de la rupture :

☐ non défini, Pôle Emploi n'étant pas en mesure de vérifier la situation de l'apprenant et d'attester de son statut au regard des critères fixés par la Région Grand Est

- son projet de formation professionnelle a fait l'objet d'une validation auprès d'un conseiller de Pôle Emploi.

L'apprenant justifie-t-il de droits ouverts au titre de l'ARE (O/N) ?

Signature et cachet de Pôle Emploi

Nom du signataire :

Prénom :

Qualité :

Agence :

Lieu :

Date :

CODES

Type de contrat
CDI
CDD
Fonctionnaire
Intérim
Contrat en alternance
Contrat Aidé
Service civique ou volontaire
Autre

Motif de fin ou rupture de contrat
Convention de Reclassement Personnalisé (CRP)
Démission
Démission contrat 18h/semaine ou 78h/mois au maximum
Démission pour motifs légitimes reconnus par la Région
Licenciement
Rupture conventionnelle/amiable
Fin de contrat

Annexe 3

Certificat d'aptitude physique et psychologique à l'exercice de la profession

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage
Pour : CESU - IFAP - IFAS - IFIP – IFSI

A FAIRE COMPLETER PAR UN MEDECIN AGREE ARS
(liste des médecins agréés ARS consultable sur https://www.grand-est.ars.sante.fr/annuaires-des-professionnels-et-etablissements)

Je soussigné(e),

Nom Prénom du Praticien : .....

Titre de qualification : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

certifie que

Civilité, NOM, Prénom de l'élève: .....

.....

Né(e) le : .....

Candidat à l'inscription à la filière **aide-soignante** ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.

Fait à : ..... Le : .....

SIGNATURE + CACHET DU PRATICIEN :

Annexe 4
Information sur le suivi médical

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage
Pour : CESU - IFAP - IFAS - IFIP – IFSI

NOM : .....

Prénom : .....

A remettre au plus tard le premier jour de la rentrée :

- **L'attestation médicale** de vaccinations obligatoires pour l'entrée en formation en Aide-Soignant ;
- La **photocopie lisible du carnet de vaccinations, après la mise à jour des vaccinations** ;
- Un **dosage** des anticorps **anti-Hbs** ;
- **Vaccination COVID et grippe recommandée mais non obligatoire**

Agence Régionale de Santé Grand Est Département des Ressources Humaines en Santé	**ATTESTATION MEDICALE DE VACCINATIONS OBLIGATOIRES POUR L'ENTREE EN FORMATION D'AIDE SOIGNANT (NOM Prénom de l'étudiant) :**	DRHS/PNM P-002 V7-03/2021

CETTE ATTESTATION EST A REMPLIR PAR VOTRE MEDECIN TRAITANT ET A REMETTRE AU CENTRE DE FORMATION au plus tard le premier jour de la rentrée.

Compléter impérativement les dates sous le format JJ/MM/AA

DIPHTERIE-TETANOS-POLIO-COQUELUCHE

1ère injection le : ...../...../.....	**1er Rappel : ...../...../.....**	**Age : .....**
2ème injection le : ...../...../.....	**2ème Rappel : ...../...../.....**	**Age : .....**
3ème injection le : ...../...../.....	**3ème Rappel : ...../...../.....**	**Age : .....**
4ème injection le : ...../...../.....	**4ème Rappel : ...../...../.....**	**Age : .....**
5ème injection le : ...../...../.....	**5ème Rappel : ...../...../.....**	**Age : .....**

HEPATITE B

La **vérification de l'immunisation et de l'absence d'infection par le VHB** est obligatoire pour tous les étudiants et personnels de santé relevant de la vaccination obligatoire contre le VHB.

Taux d'anticorps :

Taux d'anticorps anti Hbs	**>100 UI/L**	**immunisé**
	10 -100 UI/L	**Réaliser Ag HBs** (si Ag HBs négatif : immunisé)
	<10	**Non protégé :** Reprendre le schéma vaccinal
En cas de doute : CONSULTER LE MEDECIN AGREE REFERENT ARS		

Immunisation : ☐Oui ☐ Non

FIEVRE TYPHOIDE - A vérifier avant une entrée en stage à risque

Recommandé : pour les élèves, étudiants ou professionnels de santé ayant un stage ou une activité à risque de contamination *(i.e. lors de la manipulation d'échantillons biologiques, en particulier de selles, susceptibles de contenir des salmonelles)*.

Le décret n° 2020-28 du 14 janvier 2020 suspend l'obligation vaccinale contre la fièvre typhoïde.

VACCINS RECOMMANDES*

Vaccins	Oui / Date	Non
ROR		
Rougeole		
Rubéole		
Varicelle		
Coqueluche		
Hépatite A		
Grippe (annuellement)		

**Cf. recommandations et modalités sur* https://professionnels.vaccination-info-service.fr/Recommandations-vaccinales-specifiques/Professionnels-exposes-a-des-risques-specifiques/Professionnels-de-sante

BCG - pour information

Le décret n°2019-149 du 27 février 2019 **suspend l'obligation de vaccination contre la tuberculose des professionnels** visés aux articles R.3112-1 C et R.3112.2 du code de la santé publique.
Ainsi, la vaccination par le BCG ne sera plus exigée lors de la formation ou de l'embauche de ces professionnels dès le 1er avril 2019. Toutefois, il appartiendra **aux médecins du travail** d'évaluer ce risque et de proposer, le cas échéant, une vaccination par le vaccin antituberculeux BCG au cas par cas aux professionnels du secteur sanitaire et social non antérieurement vaccinés, ayant un test immunologique de référence négatif et susceptibles d'être très exposés

ATTENTION : le certificat d'aptitude de l'élève à l'entrée en formation dépend de ces indications.

Je soussigné(e), Docteur .....

Certifie que (Civilité – NOM – Prénom de l'étudiant) .....

a répondu à ses obligations vaccinales selon le texte en vigueur et a reçu les vaccinations obligatoires précédentes.

SIGNATURE DU MEDECIN +CACHET :

Pour toute information, vous pouvez vous rendre sur le site Vaccination InfoService.fr
https://professionnels.vaccination-info-service.fr/Recommandations-vaccinales-specifiques/Professionnels-exposes-a-des-risques-specifiques/Professionnels-de-sante

VACCINATION INFO SERVICE.FR
Le site de référence qui répond à vos questions

Santé publique France

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage
Pour : CESU - IFAP - IFAS - IFIP – IFSI

TELE DECLARATION
DEMANDE DE BOURSE
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

ANNEE SCOLAIRE 2023 / 2024

Dans le cadre de la mise en place de la télé déclaration des dossiers de bourse régionale d'études pour les formations sanitaires et sociales, l'extranet est accessible sur le site de la Région Grand Est :

http://boursesanitaireetsociale.grandest.fr

à compter du 1er juillet 2023 pour les primo-entrants

Le code d'accès spécifique à l'IFAS est : IFAS3487

Le site sera clôturé le 30 septembre 2023.

Points particuliers :

- La demande doit être faite au nom de l'apprenant.
- La production des RIB des étudiants doit dater de moins de 2 mois.
- Si l'apprenant est demandeur d'emploi la veille de l'entrée en formation, le signaler impérativement au secrétariat de l'IFAS (voir fenêtre « situation à la veille de l'entrée en formation ou à la veille du passage en année supérieure »).
- L'avis d'imposition à produire est celui de **l'année 2022 sur les revenus 2021**.
- Le certificat de scolarité des frères et sœurs en enseignement supérieur est celui de la rentrée **2022/2023 ou 2023/2024**.
- Les apprenants susceptibles de percevoir une bourse auprès du CEDIES au Luxembourg ont l'obligation de déposer une demande de bourse auprès de la Région afin d'obtenir un courrier de notification officiel à transmettre au CEDIES.

Vous trouverez ci-joint une notice pour déposer une demande de bourse et précisant comment numériser les documents.

Le secrétariat de l'IFAS validera les demandes dès l'entrée en formation. Les demandes de bourse sont validées ensuite par une commission qui se réunit au moins une fois par mois.

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

NOTICE POUR DEPOSER UNE DEMANDE DE BOURSE REGIONALE D'ETUDES

La Région attribue des bourses régionales d'études sur critères sociaux pour les élèves et étudiants en formations sanitaires et sociales. La transmission et le traitement des demandes se fait en **mode dématérialisé**.

UNE ADRESSE INTERNET
https://boursesanitaireetsociale.grandest.fr/
Retrouvez sur cette adresse les dates de dépôt des dossiers

Qui est concerné ?

- Les élèves et étudiants inscrits en formations sanitaires et sociales dans un institut de formation agréé par la Région.

Quelles aides ?

- Bourses sur critères sociaux

Où se renseigner ?

- Règlement d'attribution et simulations disponibles sur **https://boursesanitaireetsociale.grandest.fr/**

POUR TOUTES QUESTIONS
Mail : boursesanitaireetsociale@grandest.fr
Tél : 03 87 54 32 01
contacter les services de la région en utilisant le formulaire de contact

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage

Une procédure en 3 étapes

Etape 1 : Je crée mon compte personnel

Pour cela, j'ai besoin :

- d'une adresse mail valide
- d'un identifiant que je choisis
- d'un mot de passe que je choisis

Je renseigne mes coordonnées et valide la demande de création.

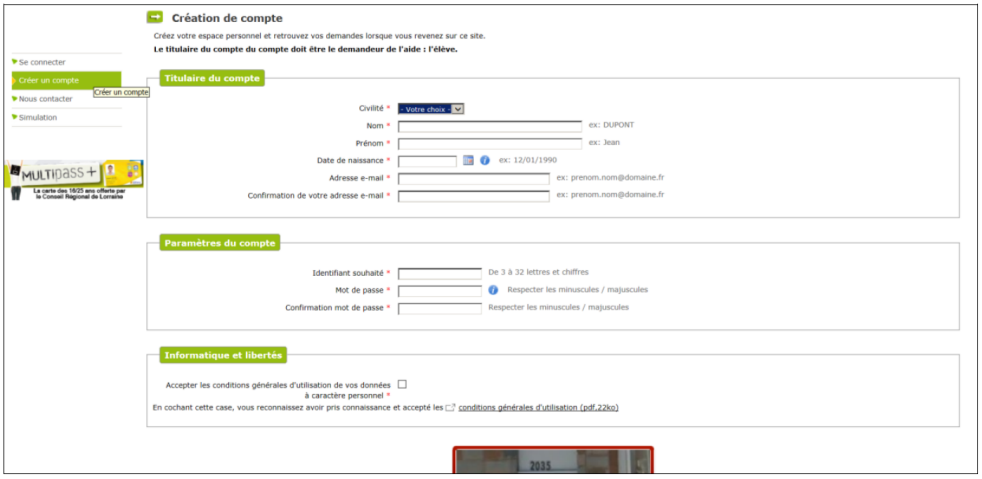

Je reçois un e-mail et clique sur le lien transmis.

Mon compte est activé. Je peux accéder à tout moment à mon espace personnel avec mon identifiant et mon mot de passe. Il est valable pendant toute ma scolarité.

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage

Etape 2 : Je dépose ma demande en ligne

Pour cela, j'ai besoin :

- du code établissement fourni par mon institut de formation
- des pièces qui composent mon dossier en version numérisée (scannée) **de préférence au format .pdf** (des scanners sont mis à disposition par la Région dans les instituts de formation).

- Je clique sur le bouton « Aide régionale d'études »

- Je peux déposer une nouvelle demande ou suivre l'état d'avancement d'une demande déjà saisie

- A chaque étape, je peux consulter le règlement régional d'attribution des bourses ainsi que les décrets et contacter les services de la région.

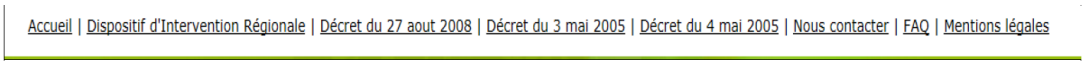

- Je renseigne les informations demandées

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage

Je joins les pièces justificatives demandées :

- Je dois disposer d'une version numérisée des documents sur mon ordinateur
- Je clique sur le bouton « Parcourir »
- Je sélectionne dans mon ordinateur le document à transmettre : ce document doit être transmis via **un seul ou plusieurs fichiers** *(voir en page d'accueil du site / Rubrique Documents utiles : « Comment numériser vos documents ? »)*
- Je clique sur le petit **+ vert** afin que le document soit bien pris en compte.

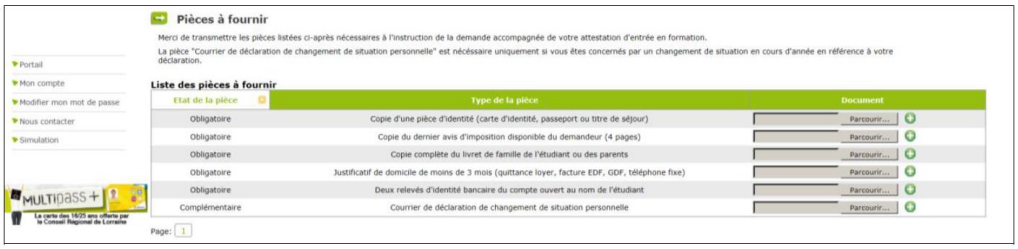

A tout moment, je peux interrompre ma saisie. Les informations déjà renseignées seront conservées. Je pourrai me reconnecter ultérieurement à mon espace personnel grâce à mon identifiant et à mon mot de passe pour compléter ou modifier ma demande.

Je valide ma demande

Je peux télécharger et imprimer le récapitulatif de ma demande.

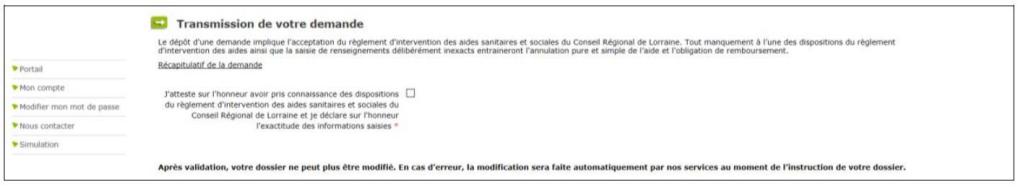

Votre demande est validée.
Elle est accessible aux services de la région en vue de l'instruction de votre dossier et transmise à votre établissement de formation qui doit valider votre entrée en formation. Sans validation de votre institut, votre dossier reste incomplet et ne peut pas être présenté en commission.

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage

Etape 3 : Je suis l'avancement de ma demande

- En me connectant à mon espace personnel grâce à mon identifiant et à mon mot de passe, je peux suivre l'avancement de ma demande.

- Les services de la Région me contactent par mail, si des pièces complémentaires sont nécessaires pour instruire mon dossier.

- Si mon dossier est complet, après instruction, les services de la Région me transmettent par mail la pré-notification d'attribution ou de refus de l'aide demandée.

- Après validation de mon dossier par mon établissement de formation, celui-ci passe en commission d'attribution (une commission vers le 15 de chaque mois) et les services de la Région me transmettent par mail la notification d'attribution ou de refus de l'aide demandée.

- Si je perçois une bourse, je peux suivre les paiements (10 mensualités de septembre n à juin n+1 pour une rentrée en septembre et de janvier ou février n à juin n puis septembre à décembre n / janvier n+1 pour les rentrées de janvier/février (pas de versements en juillet et août)) en me connectant à mon espace personnel grâce à mon identifiant et à mon mot de passe.

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage

COMMENT NUMERISER VOS DOCUMENTS ?

Nous encourageons vivement l'utilisation de scanner ou imprimante avec fonction de scanner afin de numériser vos documents. Si vous n'en possédez pas vous pouvez vous adresser à votre institut de formation afin qu'il vous aide.

A. UTILISATION D'UN SCANNER

Afin de mener à bien la transmission des documents veuillez suivre les consignes suivantes :

- **Privilégiez le format « .pdf »**

Il vous permet de mettre plusieurs pages à votre document.

- IMPORTANT : **Ne pas prendre une résolution trop grande :**

Vous trouverez le réglage de la résolution dans les options ou les paramètres du scanner, celle-ci doit être réglé autour de 100dpi (cette option est souvent réglée à 300). Vous obtiendrez ainsi un document plus léger et tout aussi lisible.

Ne pas utiliser de photos des documents :

le format est trop lourd et de mauvaise qualité.

- **Si votre document comprend plusieurs pages, scanner les pages à la suite afin qu'elles soient dans un seul et même document.**

Reporter vous à la notice d'utilisation du scanner pour plus d'information.

B. UTILISATION DU TELEPHONE OU APPAREIL PHOTO

(elle n'est pas recommandé donc à utiliser seulement en dernier recours)

- **Pensez à vous mettre dans un endroit bien éclairé.**

Vous pouvez prendre une photo de vos documents, avec votre téléphone portable ou un appareil photo, à condition que l'on puisse bien lire les détails de ceux-ci.
Les photos prises d'un portable sont généralement légères et pourront être téléchargées sans problème, cependant pour les photos prises avec un appareil compact, leurs poids risque d'être trop grand, n'hésitez pas à descendre la qualité des photos dans les paramètres de votre appareil photo afin d'obtenir des clichés plus légers.

C. LES OUTILS EN LIGNE

Attention : *nous attirons votre attention sur le fait que l'utilisation d'outil sur internet pour manipuler/modifier vos fichiers implique que ceux ci soient téléchargés sur leurs serveurs. Même si les sites donnés en exemple s'engagent à ne pas conserver ses fichiers plus d'une heure cela n'engage qu'eux. Vous pouvez également faire ces opérations en utilisant et paramétrant votre scanner correctement comme expliqué ci dessus ou bien encore en téléchargeant des logiciels sur votre propre pc.*

- Transformer une photo en pdf : http://jpg.smallpdf.com/
- Réduire la taille d'un fichier pdf : http://compress.smallpdf.com/fr
- Fusionner plusieurs fichiers pdf en un seul : http://merge.smallpdf.com/fr

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey
www.ecolesantemetz.com

CESU 57
Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH
Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP
Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS
Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP
Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI
Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage

COMMENT NUMERISER VOS DOCUMENTS ?

Nous encourageons vivement l'utilisation de scanner ou imprimante avec fonction de scanner afin de numériser vos documents. Si vous n'en possédez pas vous pouvez vous adresser à votre institut de formation afin qu'il vous aide.

A. UTILISATION D'UN SCANNER

Afin de mener à bien la transmission des documents veuillez suivre les consignes suivantes :

- **Privilégiez le format « .pdf »**

Il vous permet de mettre plusieurs pages à votre document.

- IMPORTANT : **Ne pas prendre une résolution trop grande :**

Vous trouverez le réglage de la résolution dans les options ou les paramètres du scanner, celle-ci doit être réglé autour de 100dpi (cette option est souvent réglée à 300). Vous obtiendrez ainsi un document plus léger et tout aussi lisible.

Ne pas utiliser de photos des documents :

le format est trop lourd et de mauvaise qualité.

- **Si votre document comprend plusieurs pages, scanner les pages à la suite afin qu'elles soient dans un seul et même document.**

Reporter vous à la notice d'utilisation du scanner pour plus d'information.

B. UTILISATION DU TELEPHONE OU APPAREIL PHOTO

(elle n'est pas recommandé donc à utiliser seulement en dernier recours)

- **Pensez à vous mettre dans un endroit bien éclairé.**

Vous pouvez prendre une photo de vos documents, avec votre téléphone portable ou un appareil photo, à condition que l'on puisse bien lire les détails de ceux-ci.
Les photos prises d'un portable sont généralement légères et pourront être téléchargées sans problème, cependant pour les photos prises avec un appareil compact, leurs poids risque d'être trop grand, n'hésitez pas à descendre la qualité des photos dans les paramètres de votre appareil photo afin d'obtenir des clichés plus légers.

C. LES OUTILS EN LIGNE

Attention : *nous attirons votre attention sur le fait que l'utilisation d'outil sur internet pour manipuler/modifier vos fichiers implique que ceux ci soient téléchargés sur leurs serveurs. Même si les sites donnés en exemple s'engagent à ne pas conserver ses fichiers plus d'une heure cela n'engage qu'eux. Vous pouvez également faire ces opérations en utilisant et paramétrant votre scanner correctement comme expliqué ci dessus ou bien encore en téléchargeant des logiciels sur votre propre pc.*

- Transformer une photo en pdf : http://jpg.smallpdf.com/
- Réduire la taille d'un fichier pdf : http://compress.smallpdf.com/fr
- Fusionner plusieurs fichiers pdf en un seul : http://merge.smallpdf.com/fr

Pôle Ressources et support
Direction des Ecoles

Ecoles et Instituts de Formation en Santé du CHR Metz-Thionville et CH Briey

www.ecolesantemetz.com

CESU 57

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
Tél : 03 87 55 36 22
cesu57@chr-metz-thionville.fr

CFPPH

Centre de Formation des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière
Tél : 03 87 76 40 44
sec-cfpph-mz@chr-metz-thionville.fr

IFAP

Institut de Formation des Auxiliaires de Puériculture
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFAS

Institut de Formation d'Aides-Soignants
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ifas-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 29
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

IFIP

Institut de Formation des Infirmiers Puériculteurs
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 99
sec-ecolepuericulture@chr-metz-thionville.fr

IFSI

Institut de Formation en Soins Infirmiers
BRIEY : Tél : 03 82 47 16 70
sec-ifsi-ifas@ch-briey.fr
METZ Site de PELTRE : Tél : 03 87 18 61 55
sec-ifsi-mercy@chr-metz-thionville.fr
METZ Site de SAULCY : Tél : 03 87 55 38 91
sec-ifsi-mz@chr-metz-thionville.fr
THIONVILLE : Tél : 03 82 55 85 26
sec-ifsi-ifas-th@chr-metz-thionville.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage
Pour : CESU - IFAP - IFAS - IFIP – IFSI

CONTRAT D'ALLOCATION D'ETUDES

Si vous souhaitez souscrire à un CAE (contrat d'allocation d'études), veuillez en informer le secrétariat lors du dépôt de votre dossier